

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT, D'UNE FUITE, D'UN INCENDIE, D'UNE INTOXICATION
OU D'UN ACCIDENT IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273
OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR
1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM COMMERCIAL : LI 700®

1.2 USAGE RECOMMANDÉ : SURFACTANT PÉNÉTRANT | CORRECTEUR D'ACIDITÉ | AUXILIAIRE DE DÉPÔT | AIDE À LA RÉCOLTE

1.3 FABRIQUÉ POUR ET DISTRIBUÉ PAR :

 LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) : 1-800-424-9300 (Sans frais)
Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

Autre numéro d'urgence : 1-800-561-8273

2. IDENTIFICATION DES RISQUES
2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332
Corrosion/Irritation de la peau	Catégorie 1	H314

2.2 Éléments d'étiquetage

Termes d'avertissement :
Énoncés de danger :

 DANGER
H314 – Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332 – Nocif par inhalation.

Conseils de prudence (Prévention) :

 P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.[G01]
P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence (Intervention) :

 P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher).
P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 – Traitement spécifique (voir la section de PREMIERS SOINS de l'étiquette du produit).
P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.
P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence (Entreposage) :

P405 – Garder sous clé.

Conseils de prudence (Élimination) :

P501 – Éliminer le contenu du conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée, conformément à toutes les réglementations locales/étatiques/nationales.

2.3 Autres dangers
ATTENTION : Contient l'allergène soya.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS
3.1 Substances
3.2 Mélanges

Nom chimique	N° de CAS		Concentration [%]
Acide méthylacétique (propionique) et phosphatidylcholine, éther d'alkyle de polyoxyéthylène	79-09-4	Inh., 4; H332 Corr./Irrit. pour la peau; 1; H314	80,00
Autres ingrédients			20,00

Les ingrédients non énumérés sont exclusifs ou non dangereux.

4. PREMIERS SOINS
4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence de bouche-à-bouche, si possible.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Lésions oculaires irréversibles. Brûlures cutanées.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : Traiter selon les symptômes, qui peuvent être différés.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Avoir en main l'étiquette et le contenant du produit, ou noter son nom et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN :

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Les traitements à la suite de l'exposition devraient viser à maîtriser les symptômes et la condition clinique du patient.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
5.1 MOYENS D'EXTINCTION

 Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, dioxyde de carbone (CO₂), mousse alcoolisée, mousse, pulvérisation ou brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jets d'eau, car cela pourrait propager le feu.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pendant la lutte contre l'incendie : Risque de formation de sous-produits dangereux en cas de feu.

5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES POMPIERS

Équipement de protection pour les pompiers : Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS
6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET MESURES D'URGENCE

Précautions personnelles : Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards aérosols ainsi que le contact prolongé ou répété avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate des lieux. Porter des vêtements de protection appropriés.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Précautions environnementales : Empêcher toute fuite ou tout écoulement additionnel s'il est possible de le faire sans danger. Éviter de contaminer l'eau. Empêcher le produit de se déverser dans les drains, les égouts ou les cours d'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Méthodes de nettoyage : **Déversements majeurs** : Stopper l'écoulement du produit s'il est possible de le faire sans danger. Contenir et endiguer le produit déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, laver la zone contaminée en profondeur avec de l'eau. **Déversements mineurs** : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, ratine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE
7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE

Conseils pour une manipulation sécuritaire : Ne pas respirer ou inhaler le brouillard ou les vapeurs et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans les endroits où la ventilation est insuffisante. Éviter l'exposition prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Ne pas jeter dans les égouts. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Toujours faire preuve de prudence pendant la manipulation et l'entreposage. Se laver avant de manger, boire et/ou fumer. Des douches d'urgence et une station de rinçage oculaire sont recommandées.

7.2 CONDITIONS POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants : Ne pas entreposer à des températures inférieures à 4 °C (40 °F). En cas de gel du produit, le réchauffer jusqu'à 21 °C (70 °F) et bien agiter. Entreposer dans le contenant d'origine. Garder le contenant fermé hermétiquement. Ne pas réutiliser les contenants vides. Éviter de contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE
LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) et valeurs d'exposition moyenne pondérée (VEMP) de l'ACGIH (U.S.)

Ingrédients	Type	Valeur
Acide propionique (méthylacétique)	EMP	30 mg/m ³

Valeurs d'exposition moyenne pondérée (VEMP) de OSHA U.S.

Non inscrit EMP

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Aucune donnée disponible		

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION
Mesures d'ingénierie

Assurer une bonne ventilation générale et une bonne extraction d'air. Respecter les limites d'exposition professionnelles et minimiser les risques d'inhalation des vapeurs et brouillards de pulvérisation. Prévoir une station de rinçage oculaire et une douche d'urgence.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection contre les produits chimiques ou d'une visière protégeant le visage entier est recommandé

Protection de la peau : Porter des vêtements et des gants de protection.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil respiratoire approprié. Porter une protection respiratoire durant les opérations de

pulvérisation ou de brumisation. Porter des masques avec adduction d'air. Si vous utilisez des respirateurs aux États-Unis, assurez-vous de mettre en place un programme de conformité à la norme de protection respiratoire 29 RPC 1910.134 de l'OSHA. [G02] Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 APPARENCE :	Liquide.
ODEUR :	Odeur piquante.
SEUIL OLFACTIF :	Non déterminé.
COULEUR :	Brun foncé.
pH :	3,6 (Solution à 1 %).
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉBULLITION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉCLAIR :	100 °C (vase clos Tag).
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible.
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Aucune donnée disponible.
TENSION DE VAPEUR :	Aucune donnée disponible.
SOLUBILITÉ :	Soluble.
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Aucune donnée disponible.
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible.
VISCOSITÉ (dynamique) :	Aucune donnée disponible.
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	1,035 g/mL
DENSITÉ :	1,04 kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel testé, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 RÉACTIVITÉ**
Stable.
- 10.2 STABILITÉ CHIMIQUE**
Stable à des températures normales.
- 10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES**
Aucune réaction connue dans des conditions d'utilisation normales. Ne se polymérise pas.
- 10.4 CONDITIONS À ÉVITER**
Conditions très alcalines.
- 10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES**
Oxydants forts.
- 10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**
Aucun connu.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

- 11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES**
Contact avec les yeux, contact avec la peau, inhalation.
- CL₅₀ (rat) :** > 6,04 mg/L (4 heures) – Ligne directrice de test 403 de l'OCDE
- DL₅₀ orale (rat) :** > 5000 mg/kg
- DL₅₀ cutanée (lapin) :** > 5000 mg/kg
- Irritation cutanée (lapin) :** Irritation cutanée grave; provoque des brûlures cutanées.
- Irritation des yeux (lapin) :** Lésions oculaires irréversibles.
- Toxicité spécifique à un organe cible :** Aucune donnée disponible.
- Aspiration :** Aucune donnée disponible.
- Sensibilisation cutanée (cobaye) :** N'entraîne pas de sensibilisation.
- Potentiel carcinogène :** Aucune donnée disponible.
- Mutagénicité des cellules germinales :** Aucune donnée disponible.
- Effets interactifs :** Aucun connu.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE
12.1 ÉCOTOXICITÉ

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement. Ce produit n'est pas destiné à être utilisé en milieu aquatique.

Données sur l'écotoxicité Composés	Espèce	Résultats des tests
Produit		
	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	130 mg/L – CL ₅₀ ; exposition de 96 h
	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	< 100 mg/L – CSEO*; exposition de 96 h
	<i>Lepomis macrochirus</i>	210 mg/L – CL ₅₀ ; exposition de 96 h
	<i>Lepomis macrochirus</i>	100 mg/L – CSEO; exposition de 96 h
	<i>Daphnia magna</i>	190 mg/L – CE ₅₀ ; exposition de 48 h
	<i>Daphnia magna</i>	100 mg/L – CSEO; exposition de 48 h

* Concentration sans effet observé

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement à un plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune donnée disponible.

12.5 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Évaluation : Aucune donnée disponible.

13. ÉLIMINATION DU PRODUIT
13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les contenants sont recyclables et doivent être éliminés à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression, puis verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Rendre les contenants impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine et la nourriture pour les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT
14.1 TRANSPORT TERRESTRE

Description TMD/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification de fret par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, ÉPANDEURS OU AUTOCOLLANTS (NMFC 4610 ; CLASSE 60).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LI 700®

N° FDS : 23026-19-LPI

RÉVISIONS À LA FDS : FORMAT

DATE DE PUBLICATION : 05/29/2019

REMPLECE : 09/13/2015

15. INFORMATION SUR LA RÈGLEMENTATION

15.1 RÈGLEMENTATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ, À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA ET LA HMIS :

NFPA			HMIS		
2	Santé	0	Moindre	2	Santé
1	Inflammabilité	1	Légère	1	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	X	ÉPI
		4	Grave		

Classement des dangers/Signalement SARA

Catégories de risques SARA Titre III

Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Dépressurisation soudaine	<u>N</u>
Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

LCPE – Liste intérieure (LI) : Toutes les substances contenues dans ce produit sont répertoriées dans la LI ou ne sont pas tenues de l'être.
Renseignements relatifs à la Loi sur les produits dangereux – Conformité au RPC : Ce produit a été classé conformément aux critères de dangerosité du Règlement canadien sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

SIMDUT [Canada] : Les produits antiparasitaires ne sont pas visés par le SIMDUT. Classifiés D2B.

Code national de prévention des incendies du Canada : Ne s'applique pas.

Avant de manipuler ce produit antiparasitaire, lire l'étiquette approuvée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire.

DANGER PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX

16. RENSEIGNEMENTS DIVERS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Révision du format.

PRÉPARÉ PAR : Service de l'intendance des produits et des affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de sécurité, santé et environnement

®LI 700 est une marque déposée de Loveland Products Canada inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.